



Direction de l'Information  
Ministère des Affaires étrangères  
Ottawa Canada

# Bulletin

## hebdomadaire canadien

Vol. 26, N° 49

8 décembre 1971

### UNE CONFÉRENCE MONDIALE DU DÉSARMEMENT

*Déclaration prononcée à l'Assemblée générale des Nations Unies par M. George Ignatieff, ambassadeur et représentant permanent du Canada près la Conférence du Comité sur le Désarmement à Genève:*

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de répéter aujourd'hui la grande importance que le Canada attache à la question du désarmement. Sa contribution aux négociations qui se tiennent à ce sujet depuis des années est assez éloquente par elle-même. L'objet du présent débat n'est d'ailleurs pas de décider s'il y a lieu de désarmer, ni comment, mais de voir quelle serait la meilleure façon de discuter de la question.

Tout le monde, bien sûr, voudrait que toutes les voies possibles du désarmement soient explorées, sinon utilisées. C'est dans cet esprit que la délégation du Canada répond favorablement à l'appel de

la délégation de l'Union soviétique qui nous invite à réfléchir à nouveau sur les moyens d'attirer l'attention de tous les pays du monde sur ce problème. Cependant, toute nouvelle formule d'entretiens sur le désarmement débouchant sur des négociations doit être considérée en fonction de l'effet positif ou négatif qu'elle pourrait avoir sur l'ensemble de la lutte contre la prolifération des armements. La délégation du Canada suggère donc à l'Assemblée de prendre en sérieuse considération les trois éléments suivants:

*Premièrement*, l'opportunité d'étudier à l'échelle mondiale la portée et les répercussions générales des questions relatives au désarmement dont l'Assemblée générale est actuellement saisie, parallèlement aux négociations qui se poursuivent à Genève sur des points précis;

*Deuxièmement*, l'importance, affirmée depuis longtemps par le Canada, d'associer toutes les grandes puissances militaires aux négociations relatives au désarmement; et

*Troisièmement*, l'importance de préparer suffisamment cette Conférence mondiale du désarmement par des consultations préalables, condition nécessaire si on veut qu'elle favorise le règlement de la question et non pas qu'elle l'embrouille davantage.

Il n'est pas douteux que l'existence d'armes de destruction massive, dont l'usage pourrait mener le monde à la catastrophe, fait du désarmement une oeuvre d'intérêt vital pour toute l'humanité. Dès l'aube de l'ère atomique, on a reconnu ce danger, et le premier ministre du Canada s'est joint alors au président des États-Unis et au premier ministre de la Grande-Bretagne pour inviter les Nations Unies à prendre des mesures afin que cette nouvelle force, l'énergie atomique, fût réservée à des fins pacifiques. L'Union soviétique comptait aussi parmi les

#### SOMMAIRE

Une conférence mondiale du désarmement .....	1
Possibilités d'entraînement d'effectifs allemands au Canada .....	2
Système visuel interactif au service du dessin d'équipement de télécommunication .....	3
Augmentation des secours aux réfugiés pakistanais .....	3
Le nouveau timbre courant .....	4
Nomination de Renaude Lapointe au Sénat .....	5
Le rapport annuel du Conseil des Arts Stratford 1972 .....	6

instigateurs de ces premiers efforts tentés pour faire contribuer l'ONU à la cause du désarmement. Depuis, le Canada s'est associé à toutes les initiatives prises en ce sens dans le cadre des Nations Unies, et croit encore que la conférence mondiale du désarmement doit s'inscrire dans la ligne de cette oeuvre permanente du désarmement qui se poursuit au sein de notre Organisation, d'autant plus que celle-ci a déjà pris une décision capitale quant à son universalité en se prononçant sur la représentation de la République populaire de Chine. Il convient de rappeler en outre qu'il y a seulement deux ans, l'Assemblée générale a désigné la présente décennie comme celle du désarmement. Il est donc clair pour la délégation du Canada que c'est l'ONU qui devrait parrainer une éventuelle conférence mondiale sur ce sujet.

Si on le voulait, on pourrait prendre d'avance des dispositions pour faire participer à cette conférence, non seulement les États non membres, mais aussi des organismes indépendants et des sociétés privées, voire des particuliers ayant une compétence manifeste en la matière.

Il est à espérer, toutefois, que le problème de trouver une formule satisfaisante de représentation à cette conférence ne donne pas lieu à controverse, mais qu'au contraire, il soit résolu à l'unanimité de la famille des Nations Unies. Le Canada est l'un de ceux qui ont toujours préconisé activement, tant à Genève qu'à New York, la participation de toutes les grandes puissances militaires à l'oeuvre du désarmement. Au moment où nous devons nous attaquer d'urgence aux problèmes que posent la course aux armements nucléaires et l'existence d'armes de destruction massive qui risquent de mener les peuples de la terre à la catastrophe, il convient et il importe tout spécialement que la République populaire de Chine et la France joignent leurs efforts à ceux des autres puissances nucléaires pour tenter d'épargner à l'humanité l'horreur de la course aux armements nucléaires et les dangers de son escalade.

Il serait essentiel, pour le succès de cette conférence, qu'on tienne compte des vues de ces puissances; le Canada espère par conséquent que la résolution qu'on pourra adopter pour donner suite au projet de résolution A/L.631 du 28 septembre reflétera un consensus général et prévoira expressément la tenue de consultations suivies d'ici à ce que l'Assemblée générale décide de convoquer la conférence.

Par ailleurs, la convocation d'une nouvelle conférence à l'échelle mondiale ne doit pas nous servir de prétexte pour relâcher ou compromettre le travail qui se fait déjà. En particulier, participant aux négociations de la Conférence du Comité du désarmement à Genève, le Canada est conscient de la valeur de cet instrument de négociation et espère qu'on trouvera bientôt une formule pour associer les repré-

sentants de la République populaire de Chine à l'oeuvre du désarmement. La délégation du Canada espère en même temps qu'on accordera la plus grande attention aux consultations et aux préparatifs nécessaires pour que la conférence mondiale du désarmement, si elle a lieu, contribue au progrès de la cause du désarmement et ne compromette pas au contraire les efforts déjà entrepris.

Dans la mesure où la proposition d'une conférence mondiale du désarmement répond à ces critères et dans la mesure où elle pourrait sensibiliser l'opinion mondiale à l'importance primordiale du désarmement à notre époque d'armes de destruction massive, on peut compter sur le Canada pour l'appuyer, car aucune mesure ne s'impose avec une plus grande urgence que celles qui visent ainsi à freiner la course aux armements, et surtout la course aux armements nucléaires.

### POSSIBILITÉS D'ENTRAÎNEMENT D'EFFECTIFS ALLEMANDS AU CANADA

Une équipe venue d'Allemagne et composée de huit hommes est ici actuellement afin de voir si des effectifs de l'Armée allemande pourraient utiliser des installations et des zones d'entraînement canadiennes.

Le Livre blanc sur la Défense publié en août dernier mentionnait que le Canada peut augmenter sa contribution à l'efficacité de l'OTAN en mettant ainsi des installations d'entraînement à la disposition des membres de cet organisme.

Le document précité indiquait aussi que des entretiens avec l'Allemagne étaient en cours afin d'étudier la possibilité de conclure avec ce pays un accord semblable à celui que la Grande-Bretagne a signé quant à l'entraînement d'éléments des Forces britanniques au Canada.

Des effectifs des Forces britanniques s'entraînent dans diverses bases canadiennes depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et de nombreux effectifs de l'Armée allemande se sont entraînés en Grande-Bretagne et aux États-Unis au cours des dernières années.

Au cours des vingt dernières années, le Canada a stationné en Allemagne ses effectifs des éléments Terre et Air affectés à l'OTAN.

Le Danemark et les Pays-Bas se servent aussi des installations canadiennes. Quelques équipages aériens des deux pays subissent actuellement un entraînement sur notre sol. En outre, l'Italie vient de terminer un programme d'entraînement aérien dans les bases militaires de l'ouest du Canada.

Le nombre des effectifs, la fréquence et la durée des périodes d'entraînement, ainsi que d'autres clauses d'un accord éventuel avec l'Allemagne sont autant de questions qui ne seront pas résolues avant plusieurs mois.

## SYSTÈME VISUEL INTERACTIF AU SERVICE DU DESSIN D'ÉQUIPEMENT DE TÉLÉCOMMUNICATION

Les ingénieurs des Laboratoires de recherches *Bell-Northern*, à Ottawa, ont mis au point un système de présentation graphique électronique susceptible de simplifier la conception et la mise au point de nouvel équipement de télécommunication. Ce système, rattaché à un ordinateur *IBM 360/67*, permet de manipuler, de modifier et de mettre à jour sur un écran de contrôle à tube cathodique, les épures, diagrammes etc. utilisés pour la préparation de nouvel équipement.

Ces éléments graphiques interactifs sont devenus une nécessité pratique pour l'exécution de modèles géométriques qui sont, eux-mêmes essentiels à l'évaluation des concepts et épures tant visuellement que par l'analyse de leurs paramètres au moyen d'ordinateurs. Le nouveau système de présentation graphique facilite l'étude des circuits intégrés aussi bien que l'analyse logique, l'esthétique et la documentation du *software*.

Au cœur de ce nouveau système se trouve un tube cathodique autonome "entrée-sortie" capable de montrer sur l'écran des renseignements alphanumériques et graphiques. Il est possible de dessiner sur l'écran les épures graphiques, de leur apporter des extensions, de les reproduire, de leur faire subir une certaine rotation ou, pour finir, de les modifier. Ceci se fait au moyen d'un clavier alphanumérique ou de fonction aussi bien que d'un crayon lumineux. On peut indiquer sur l'écran, au moyen de crayon lumineux, quelle instruction on désire obtenir ou quelle instruction doit être manipulée. Le clavier de fonction sert à l'extension des lignes dans les directions indiquées.

Le système fonctionne aux postes terminaux au moyen d'un ordinateur satellite équipé d'une mémoire de 32 K, mémoire qui est elle-même reliée à l'ordinateur central au moyen de lignes téléphoniques de fréquence vocale. Une mémoire à disques assure l'enregistrement provisoire du programme et des données. Il est possible d'obtenir une copie permanente soit par traceur de courbe incremental sur tambour ou éventuellement par enregistreur sur microfilm.

L'emploi de la présentation graphique sur écran électronique constitue un effort de systématisation de

la préparation des épures en amalgamant diverses phases du processus qui ont été jusqu'ici dispersées. Ajoutons que le système mis au point n'entraîne pas de frais excessifs.

La considération principale pour la mise au point de ce système tient dans la nécessité pour les spécialistes des Laboratoires de recherches *Bell-Northern*, dispersés en huit points du Québec et de l'Ontario, d'avoir accès rapidement et simplement à des données graphiques multiples. Pour cette raison il est possible de ré-installer l'équipement de présentation visuelle à des distances considérables de l'ordinateur principal.

On a tenu compte, dans la préparation du *software*, de la possibilité du transfert d'un type de matériel-ordinateur à un autre avec un minimum de recodage.

Le système est destiné à satisfaire les besoins des chercheurs et ingénieurs des Laboratoires *Bell-Northern* dont les activités et les spécialisations multiples ont pour but, en définitive, de mettre du matériel nouveau et des techniques neuves au service des télécommunications.



*Chris Morris, ingénieur spécialiste des applications cybernétiques concentre son attention sur l'épure d'un des composants d'un nouveau circuit intégré. Il se sert du crayon lumineux et des claviers spéciaux d'un système de présentation graphique rattaché à un ordinateur IBM 360/67.*

## AUGMENTATION DES SECOURS AUX RÉFUGIÉS PAKISTANAIS

*Le texte qui suit est extrait d'une déclaration à l'appel des motions, faite à la Chambre des communes, le 17 novembre, par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp:*

...A ce jour, les nations du monde ont versé

environ 240 millions de dollars en secours pour les réfugiés en Inde par des canaux multilatéraux et bilatéraux de distribution. La moitié environ, soit 125 millions, a été engagée par l'intermédiaire du système des Nations Unies. Le montant n'est cependant pas suffisant pour défrayer l'énorme programme

des secours nécessaires et pour réduire les effets nuisibles de la situation sur le programme de développement de l'Inde. Sans une aide supplémentaire, plusieurs des travaux importants de développement menés à terme au cours des derniers vingt-cinq ans seront compromis. A moins d'efforts renouvelés de la part de la communauté internationale pour partager le fardeau des secours, la présence de millions de réfugiés continuera à exacerber les tensions politiques du sous-continent.

Faisant suite à l'appel récent du haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et à la visite en Inde et au Pakistan d'une équipe dirigée par M. Gérin-Lajoie, président de l'Agence canadienne de développement international, le Gouvernement a décidé de verser une importante contribution supplémentaire.

A ce jour, les contributions canadiennes de sources gouvernementales et non gouvernementales pour les réfugiés en Inde s'élèvent à 6.6 millions de dollars. Le Gouvernement fédéral a pour sa part versé 4.3 millions, les provinces \$370,000 et les agences bénévoles et le Fonds de secours pour les Pakistanaïis 1.9 million. Le Gouvernement a l'intention d'obtenir du Parlement l'autorisation et les crédits nécessaires pour verser une contribution supplémentaire de 18 millions de dollars ce qui portera la contribution totale du Gouvernement canadien aux secours pour les réfugiés en Inde à 22 millions de dollars. Il se trouve que cette somme représente environ un dollar par habitant du Canada. Les députés seront sans doute intéressés d'apprendre que M. Gérin-Lajoie annoncera demain, dans sa déclaration aux Nations Unies, l'intention du Canada.

Outre les fonds alloués pour des secours aux réfugiés en Inde, le Canada a versé une aide alimentaire de sept millions de dollars par l'intermédiaire du Programme alimentaire mondial pour soulager les souffrances du Pakistan oriental, et \$500,000 aux Nations Unies pour défrayer une partie des dépenses entraînées par les opérations de secours sur place.

\* \* \* \*

## LE NOUVEAU TIMBRE COURANT

Les Postes canadiennes mettront en vente le 30 décembre, leur nouveau timbre courant de 8c. Le tarif de la première classe pour les lettres sera porté à 8c. à partir du 1er janvier 1972.

Le timbre de couleur ardoise, mesurant 24 mm sur 20 mm, a été dessiné par la *Canadian Bank Note Company Limited*. Il représente l'effigie de Sa Majesté la reine Elisabeth II au premier plan, à droite, et la Bibliothèque parlementaire de la Chambre des communes à l'arrière-plan.

Par sa forme, le dessin s'insère dans la série courante que les Postes ont commencé à émettre en

1967. Tous les timbres de cette série portent l'effigie de la souveraine à droite avec, à l'arrière-plan, la représentation de scènes et de sujets propres au Canada. Les dessins des cinq premières valeurs représentent les grandes régions économiques du Canada. Les timbres de 6c. et de 7c. sont consacrés aux moyens de communication et de transport.



La Bibliothèque du Parlement, qui figure sur le timbre de 8c., sert à marquer l'Année internationale du livre proclamée par l'UNESCO, et constitue un symbole de la participation du Canada.

## LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

La Bibliothèque du Parlement a été fondée en 1871 en vertu d'une loi concernant la Bibliothèque du Parlement. En fait, elle existait déjà, réunissant les bibliothèques législatives du Haut-Canada et du Bas-Canada depuis 1841, année où ces deux provinces fusionnèrent pour former la Province du Canada.

La Bibliothèque occupe un bâtiment en retrait, à l'arrière de l'édifice central des Édifices du Parlement. La construction de la bâtisse originale a été achevée en 1876. Lorsque, le 3 février 1916, un incendie détruisit l'édifice central, la Bibliothèque fut épargnée grâce aux lourdes portes de fer qui fermaient le couloir réunissant les deux bâtiments. En 1952, cependant, c'est la Bibliothèque que le feu allait cette fois ravager et il fallut la reconstruire presque entièrement. On prit soin alors de conserver les premières boiseries mais on fit grand usage de matériaux ininflammables ou ignifugés. La Bibliothèque fut rouverte en 1956.

La Bibliothèque met à la disposition du Sénat et des Communes des ouvrages et des documents de référence et d'étude. Elle réunit actuellement quelque 300,000 volumes et reçoit les 103 quotidiens publiés au Canada, presque tous les hebdomadaires canadiens, 1,800 périodiques, toutes les publications fédérales et provinciales, de même que les publications des organisations internationales comme les Nations Unies.

La Bibliothèque du Parlement constitue le principal centre d'information du public sur les questions parlementaires.

## NOMINATION DE RENAUDE LAPOINTE AU SÉNAT

Mademoiselle Renaude Lapointe, membre de la délégation canadienne à l'Assemblée générale des Nations Unies a été nommée au Sénat canadien au début de novembre.

Née à Disraëli (Québec) Mlle Lapointe a été journaliste pendant 31 ans avant de devenir membre de la Fonction publique fédérale où elle était chargée de l'information au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Au cours de sa longue et brillante carrière de journaliste, on la retrouve de 1939 à 1959 au quotidien *Le Soleil* de Québec; de 1953 à 1955, elle fut correspondante à Québec pour le magazine *Time* et attachée au Service international de Radio-Canada. Elle travailla par la suite au journal *La Presse* de Montréal, le plus grand quotidien français d'Amérique, où elle fut la première femme à faire partie de l'équipe éditoriale.



*Le sénateur Paul Martin, leader du Gouvernement au Sénat, et le sénateur Renaude Lapointe photographiés après la cérémonie d'assermentation le 18 novembre.*

Siégeant présentement à la Commission des Questions sociales, humanitaires et culturelles de l'Assemblée générale des Nations Unies, mademoiselle Lapointe est revenue à Ottawa le 18 novembre pour la cérémonie d'assermentation à son poste de sénateur; elle continuera toutefois à participer à la session de l'ONU jusqu'à la fin de l'Assemblée, en décembre.

"Durant la plus grande partie de ma vie, a déclaré Mlle Lapointe au cours d'une interview aux Nations Unies, j'ai été identifiée comme Renaude Lapointe, journaliste, et je le resterai jusqu'à la fin de mes jours". Puis elle a ajouté: "Je crois que le

premier ministre et le ministre de l'expansion régionale qui s'occupe des affaires du Québec dans le Cabinet fédéral, souhaitent que j'incite les Québécoises à s'intéresser à la politique; elles sont en effet très peu nombreuses dans ce domaine. Si j'avais moi-même 40 ans, je briguerais les suffrages au Parlement."

## LE RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL DES ARTS

Dans son quatorzième rapport annuel, le Conseil des Arts constate que la situation financière de beaucoup de nos grandes entreprises artistiques s'est raffermie, mais rappelle que les artistes constituent toujours "une minorité économiquement faible".

Le rapport, déposé récemment au Parlement par le secrétaire d'État, M. Gérard Pelletier, donne la liste des bourses et subventions accordées par le Conseil en 1970-71, compare les chiffres de l'année avec ceux des années antérieures, et fournit des précisions sur l'aide accordée par le Conseil aux arts, aux humanités et aux sciences sociales.

Les dépenses du Conseil se sont élevées à 32.6 millions de dollars en 1970-71, contre 30 millions l'année précédente. Pour l'année en cours, son budget est de 34.9 millions. Les deux principaux postes de dépense, soit les humanités et les sciences sociales (\$19.4 millions) et les arts (\$10.4 millions), accusent une légère augmentation par rapport à l'année précédente. Le Conseil finance aussi la Commission canadienne pour l'UNESCO et assure la mise en oeuvre d'un programme d'échanges culturels pour le compte du Gouvernement du Canada.

Le Conseil et certains gouvernements provinciaux ont aidé les grandes entreprises de spectacles à réduire les déficits accumulés au cours des années. A cette fin, le Conseil a octroyé des subventions spéciales de \$350,000, tandis que les Gouvernements de la Colombie-Britannique, de la Nouvelle-Écosse et surtout de l'Ontario ont versé plus d'un million de dollars,

## NOUVELLE FORME D'AIDE

Au chapitre de l'aide directe aux artistes, le Conseil a rétabli ses bourses de travail libre, destinées aux artistes ayant déjà un certain acquis, et a institué une nouvelle forme d'aide: les "bourses de frais". Soulignant que l'on continue, dans bien des milieux, "à sous-estimer le rôle social de l'artiste et les longs et pénibles efforts que suppose la formation d'un professionnel de l'art", le Conseil cite quelques-unes des doléances exprimées publiquement par certains artistes.

Dans le domaine du théâtre, le Conseil reconnaît que les grandes compagnies régionales constituent toujours "l'armature essentielle de la vie théâtrale canadienne", mais signale que leur suprématie est contestée par un certain nombre de petites troupes

qui font leur apparition dans les villes. Quant aux auteurs dramatiques, ils ne sont pas "au bout de leurs peines", mais "le progrès de l'édition théâtrale et le succès croissant des pièces canadiennes autorisent de sérieux espoirs".

Au cours de l'année 1970-71, le Conseil a consacré au domaine des lettres et de l'édition une somme de \$1,133,000, soit \$300,000 de plus que l'année précédente. Cette somme est partagée entre le domaine des arts, qui englobe la création littéraire proprement dite (\$637,000), et celui de l'édition savante dans le domaine des humanités et des sciences sociales (\$496,000). Le Conseil souligne toutefois qu'il lui est impossible de fournir du capital de roulement ou d'accorder des prêts aux maisons d'édition.

## STRATFORD 1972

En 1972, le Festival de Stratford présentera deux pièces du théâtre shakespearien, *King Lear* (Le Roi Lear) et *As You Like It* (Comme il vous plaira). Le directeur artistique, M. Jean Gascon, a récemment annoncé qu'outre la tragédie et la comédie de Shakespeare, *Lorenzaccio*, d'Alfred de Musset ainsi que *She Stoops to Conquer*, de Oliver Goldsmith seront jouées sur la scène du théâtre.

*King Lear*, considéré par plusieurs comme le plus grand drame shakespearien, réunira les talents du directeur, David William, et de l'un des plus brillants comédiens du Canada, William Hutt, qui tiendra le rôle principal. Au cours de la dernière saison théâtrale de Stratford, ils ont travaillé ensemble la pièce de Ben Jonson, *Volpone*. M. Hutt joue sur la scène de Stratford depuis la fondation du théâtre en 1953; il y a immortalisé un nombre infini de personnages mémorables dans des pièces présentées lors de festivals. Compagnon de l'Ordre du Canada et directeur associé du théâtre, il est hautement respecté tant au pays qu'à l'étranger en sa qualité de virtuose de l'art dramatique anglophone. Après avoir assumé la direction de *Volpone*, la quatrième pièce que lui assignait le théâtre de Stratford, M. William a dirigé *The Magistrate* pour le compte du *Nottingham Playhouse* et il travaille actuellement la pièce *Swan Song*, qui doit être présentée au théâtre de New Sheffield en novembre. Avant d'arriver à Stratford il dirigera une production de *Richard II* pour le *National Theatre* de Grande-Bretagne.

*Lorenzaccio* est un drame émouvant qui se passe au moyen-âge. Alfred de Musset, qui l'a écrit en 1834, en a puisé le sujet dans l'histoire d'un personnage historique, Laurent de Médicis, membre infortuné d'une des familles les plus puissantes et les plus influentes de la Renaissance. Souvent comparé au personnage de Hamlet, *Lorenzaccio* est un héros aux traits de caractère multiples, fortement

entraîné dans les intrigues incessantes de la cour florentine. La pièce sera dirigée par Jean Gascon.

Mme Pat Galloway, qui a connu un triomphe au cours de la dernière saison de Stratford, où elle a joué le rôle de la duchesse de Malfi dans la pièce du même nom de John Webster, entreprend sa huitième saison au Festival, où elle interprétera le rôle de Lorenzaccio. Le fait d'attribuer le rôle du protagoniste à une femme suit une tradition qui remonte à 1896, où Sarah Bernhardt interpréta le personnage de Laurent. En 1945, la célèbre comédienne française, Marguerite Jamois, prêta également son talent au rôle titre. Madame Galloway a également joué Lady Macbeth à Stratford cette année et elle s'était déjà fait ovationner lors de la représentation de la pièce de Molière, *Tartuffe*, où elle a interprété le rôle de Dorine en 1968 et en 1969, celui de la reine dans *Cymbeline* et celui de Lady Snirwell dans *The School for Scandal* de Sheridan, ces deux dernières pièces ayant été présentées durant la saison de 1970.

William Hutt dirigera la comédie *As You Like It* et Alan Barlow s'occupera des décors. Ancien décorateur en chef de l'École nationale de théâtre de Montréal, M. Barlow a été décorateur attitré du *Old Vic* de Bristol et il a également conçu de nombreux projets pour le *Old Vic* de Londres, le *Abbey Theatre* de Dublin et l'Opéra royal de *Covent Garden*.

Le rôle de Rosalind sera interprété par mademoiselle Carole Shelley, qui apparaîtra pour la première fois sur la scène du Théâtre de Stratford; cette comédienne a déjà joué au Festival Shaw durant la saison 1971 dans *Tonight at 8:30* de Noël Coward et dans *Press Cuttings* de Shaw. D'origine anglaise, Mlle Shelley a remplacé Maggy Smith dans *Mary, Mary*, pièce à succès qui a été jouée fort longtemps dans le *West End* de Londres. Elle est allée vivre à New York il y a six ans. Depuis ce temps, elle a connu de nombreux succès dans des pièces jouées à Broadway, dont *The Odd Couple* et, dernièrement, au cours de la saison 1970-1971, *Hay Fever*, où elle a tenu le rôle de Jacqueline.

Oliver Goldsmith n'a que deux pièces à son actif mais l'une d'elles est considérée comme la meilleure de son époque. Continuellement reprise depuis sa création à *Covent Garden* en 1773, *She Stoops to Conquer* est une comédie de situation qui fait la satire de la sentimentalité mielleuse dont s'était imprégné le théâtre comique anglais de la fin du XVIIIe siècle. Goldsmith a ranimé la comédie d'un souffle de réalisme en y introduisant des situations amusantes dotées d'un humour subtil et d'une fine perception des personnages. La pièce sera dirigée par Michael Bawtree qui, cette année, a mis en scène *The Red Convertible* à Stratford et a dirigé *Summer Days* au Festival Shaw. M. Bawtree est présentement directeur artistique adjoint et directeur d'atelier à Stratford; il a également écrit une pièce *The Last of the Tsars* dont la première a été présentée au Théâtre Avon en 1966.